

---

**De :** [REDACTED]

**Envoyé :** mercredi 4 juin 2025 21:45

**À :** enquete plu1 <[enquete.plu1@marguerittes.fr](mailto:enquete.plu1@marguerittes.fr)>

**Objet :** Avis DEFAVORABLE à la modification du PLU de Marguerittes

Bonjour,

Je suis défavorable au projet de parc photovoltaïque pour les raisons suivantes:

- la nature sera détruite sur un périmètre important, ce qui aura des conséquences sur la flore et la faune, cet endroit abritant plusieurs espèces protégées.

- les habitants des villages, promeneurs, sportifs, chasseurs, seront privés d'un lieu de détente privilégié, ils devront renoncer à jouir de ce cadre bucolique

- sur ces coteaux de garrigue, la température l'été s'élève de plus en plus ces dernières années, ce qui sera aggravé par les coupes de végétation et l'installation des panneaux

- pour cette raison, les risques d'incendies se multiplieront fatalement

- dans les périodes de fortes pluies que nous connaissons bien ici, l'eau ne sera plus retenue par la végétation, ce qui est une priorité, et va évidemment menacer les habitations en aval, les routes et l'autoroute.

Pour toutes ces raisons, l'attractivité du village va chuter, comme on le voit désormais de plus en plus chez les communes qui ont fait ce genre de choix impactant les paysages et la qualité de vie.

J'ajouterai que l'installation de panneaux photovoltaïques n'est positive et écologique qu'à la condition que cela soit fait sur des toits ou des terrains déjà bétonnés, sinon le projet rate son but par manque de cohérence.

Bien cordialement,

Claire BRIFFA